

Image not found or type unknown



Mes droits et si je doi payer une sucestion a letat

Par **lolodeco_old**, le **23/10/2007** à **12:24**

bonjour je suis divorcé depuis plusieurs année et j'ai laissée la jouissance [fluo]de la maison[/fluo]; a mon ex mari) 1érement je voudrais savoir si j'ai des droit sur la maison) ya un peu plus d'un mois mon ex mari est décédé) et il a laissée , un testament olographe , précisant qu'il voulait que la vente de la maison soit partagée en 5 parts ,,1ere part son fils / 2eme part sa fille /enfant de son premier mariage / 3eme part moi meme / 4eme part son petit fils /5eme part sera partagée en deux son autre petit fils et sa petite fille ,, je voudrais ,savoir comment ça va se passer , et savoir si l'on doit payer le droit de sucestion a l'etat et , a combien de pour cent merci de bien vouloir me répondre sur mes droits et celui des petits enfants